



ASSOCIATION
DE SAINT-CYR

ACTIVITE Enfants

- CIRQUE
- HIP-HOP

Bulletin d'inscription

Saison 2023 / 2024

(1er septembre 2023 – 30 juin 2024)

Nom :
 Prénom :
 Date de naissance :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tel. Domicile :
 Tel. Mobile :
 E-mail :

...déclare s'inscrire aux cours de « **CIRQUE Enfants ou/et de HIP-HOP** » organisés durant la saison 2023 / 2024.

Deux cours sont proposés : cocher la ou les case(s) utile(s)

- Cirque : **Jeudi de 17h15 à 18h15**
 - Hip-Hop : **Jeudi de 18h15 à 19h15**

Nous prenons note que cette inscription est conditionnée par :

- Votre adhésion à l'Association Familles Rurales. (27€ **par famille**, valable du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024)
- L'établissement de la fiche sanitaire demandée pour pouvoir participer à cette activité.
- Le nombre de participants (si insuffisant, l'activité pourrait être annulée).
- Le règlement du montant de l'inscription à l'une des 2 activités Cirque ou Hip-Hop, soit **110 € pour l'année 2023 / 2024**. Payable en **plusieurs fois** ; néanmoins tous les chèques doivent être **remis à l'inscription**.

Nota : En cas d'inscription simultanée aux cours de Cirque et Hip-Hop, le tarif pour l'ensemble de ces deux activités est de 180€ pour la saison 2023-2024

A Saint-Cyr, le Signature.....

FAMILLES RURALES de SAINT-CYR

Siège social : Mairie de Saint-Cyr

07430 SAINT-CYR

Tél. : 04 75 67 74 99 ou 06 87 40 67 06

jffboyer@hotmail.fr

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- | | | |
|----------------|------------|-------------------|
| - Famille | - Jeunesse | - Vie associative |
| - Consommation | - Loisirs | - Formation |
| - Éducation | - Tourisme | - Santé |

Membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique.